



Règlement course

La Milhacoise Verte



Epreuves

- 9h00 départ du 24 km (réservé aux ju,es,se,ve)
- 10h00 départ du 11 km (réservé aux ca,ju,es,se,ve)
- 10h00 départ de la marche et de la marche Nordique ouvertes à tous.

Inscriptions

- Site internet : Bulletin d'inscription à télécharger sur : www.lamilhacoiseverte.fr
- Par internet : chantal.weiszer3105@orange.fr
- Par téléphone : 05.65.32.00.24 : 05.65.41.42.73
- Par courrier : Mme WEISZER Chantal, 1 rue des Lilas, 46300 Gourdon
- A Milhac : le jour de la course

Frais d'inscription

- Course 24 Km: 10 euros (12 euros le jour de la course)
- Course 11 Km: 8 euros (10 euros le jour de la course)
- Marche et Marche Nordique 6€

Assurance responsabilité civile

Le Sporting Club Gourdon Athlétisme est assuré par GAN ASSURANCES

Récompense du 11 km course : coupes et lots divers

- 3 premiers hommes au scratch
 - 3 premières femmes au scratch
 - Le premier V1 homme et femme
 - Le premier V2 homme et femme
 - Le premier V3 homme et femme
 - Le premier V4 homme et femme
 - Le ou la plus jeune des participants
- Les récompenses ne se cumulent pas.**

Récompense du 24 km course : coupes et lots divers

- 3 premiers hommes au scratch
- 3 premières femmes au scratch
- Le premier V1 homme et femme
- Le premier V2 homme et femme
- Le premier V3 homme et femme
- Le premier V4 homme et femme

Ravitaillements du 11 km: 5^{ème} km et arrivée

Ravitaillements du 24 km: 12^{ème} km ravitaillement en eau / 19^{ème} km et arrivée

Sécurité :

Pour le 24 km course :

- Ouverture de la course par VTT
- Fermeture de la course par VTT
- Présence d'une équipe de secouristes
- Présence signaleurs à chaque carrefour

Pour le 11 km course :

- Fermeture de la course par VTT
- Présence d'une équipe de secouristes
- Présence signaleurs

Divers

- Tous les participants s'engagent à respecter le code de la route, s'engagent à respecter l'environnement.
- L'organisateur se réserve le droit de publier les photographies des participants sauf avis contraire des intéressés lors de l'inscription.
- L'organisateur se réserve le droit d'annuler les épreuves si la sécurité des participants ne devait pas être parfaite et ceci pour quelques raisons que ce soit (météo, manque de sécurité ou de secouristes ...)